

ENSEMBLE **FG** S'INVESTIR POUR DEMAIN

L'AFG fédère les professionnels de la gestion d'actifs depuis 60 ans,

au service des acteurs de l'épargne et de l'économie.

Elle se mobilise pour la gestion d'actifs et sa croissance.

Elle définit des positions communes, qu'elle porte et défend auprès des pouvoirs publics.

Elle contribue à l'émergence de solutions bénéfiques à tous les acteurs de son écosystème.

Elle s'engage, dans l'intérêt de tous, à favoriser le rayonnement de l'industrie, en France, en Europe et au-delà.

Elle s'investit pour l'avenir.

AFG

Ensemble, s'investir pour demain.

■ Faire rayonner la gestion d'actifs

- L'AFG est la voix collective de ses membres, les sociétés de gestion de portefeuille, entrepreneuriales ou filiales de groupes bancaires ou d'assurance, français et étrangers.
 - ➤ Depuis 2009, l'AFG accueille des "membres correspondants" (100 à fin 2022) représentatifs de l'écosystème de la gestion : avocats, cabinets de conseil, SSII, fournisseurs de données, succursales.



- ▶ Elle anime la réflexion de la profession sur l'évolution des techniques de gestion, la recherche, ainsi que la protection et l'orientation de l'épargne.
- ▶ Elle définit les règles de déontologie de la profession, contribue activement à l'évolution de la réglementation et joue un rôle moteur en matière de gouvernement d'entreprise.
- Elle s'investit dans des missions au long cours telles que :
 - ▶ la fiscalité de l'épargne et la compétitivité de la Place de Paris ;
 - ▶ le positionnement de la France sur la scène internationale ;
 - ▶ la finance durable et l'ensemble des enjeux ESG.
- Elle s'engage en faveur des diversités, vecteur de compétitivité, de l'éducation financière et soutient l'épargne longue pour permettre aux épargnants d'être acteurs de l'économie et de la relance.



Régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, l'AFG est exclusivement financée par les cotisations annuelles de ses membres.

■ La Gouvernance

Le président est élu par ses pairs, représentants des membres du Conseil d'administration, pour un mandat renouvelable de 3 ans maximum. Il choisit ses vice-présidents et en propose la nomination au Conseil d'administration. Les membres du Comité stratégique sont choisis par le Conseil d'administration parmi ses représentants.

- Le Conseil d'administration examine les questions essentielles relatives à la vie de l'AFG: budget, actions, fonctionnement. Il assure l'exécution des décisions de l'Assemblée générale.
- ► Le Comité stratégique fixe les orientations clés de l'action de l'AFG.

■L'équipe de l'AFG

Les collaborateurs de l'AFG mettent leur expertise au service des membres. Répartis en cinq départements : Expertise, Europe et International, Études économiques, Communication, Secrétariat général, ils sont là pour répondre à vos demandes d'information, assurer le suivi des missions, Commissions, Comités et Groupes de travail, veiller aux intérêts de la profession et promouvoir la gestion d'actifs française.

[¬] Un rôle clé aux niveaux européen et international

Le bureau de Bruxelles participe activement aux travaux et consultations des instances européennes (Commission et Parlement, Autorité européenne des marchés financiers - ESMA) et des associations

professionnelles telles que l'EFAMA (European Fund and Asset Management Association) et PensionsEurope.
Au niveau mondial, l'AFG est membre de l'IIFA (International Investment Funds Association).

¬ Au service des membres

L'AFG informe ses membres en continu de toutes les nouveautés impactant l'exercice de leurs métiers.

■ AFG "Digitale"

- ► Site www.afg.asso.fr, ergonomique et évolutif.
- Fil d'actualités : l'actualité quotidienne, Flash Info, les alertes SBF 120, les réponses aux consultations, les invitations aux événements AFG.
- ► Présence active sur Twitter et Linkedin, plus de 13 000 followers!

■ Rencontres et échanges

- Les événements et webinaires.
- ▶ Les conférences et partenariats.

■ Relations presse

■ Éditions de l'AFG

- ► Les lettres d'informations (Gestion info, Vu de Bruxelles, l'agenda des événements AFG et de ses partenaires).
- Les guides professionnels.
- Les autres publications (livres blancs, fiches thématiques, statistiques et études économiques, guides pédagogiques, rapport d'activité annuel, annuaire de la gestion financière, etc.).

